

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 27 AVRIL 2018

Présents :Bernard, Sylvaine, Perrine, Patrick.

Absents excusés : Jean-Louis, Monique.

1- Retour du questionnaire :

Seules 8 AMAP ont répondu : Lons, Garlin, Artix, Lescar, Jurançon, Artigueloutan, Luy de Béarn, Pau-Pépinère...

Nous demandons à Perrine d'effectuer une relance, en précisant qu'il est important d'avoir un maximum de retour, ce qui nous permettra de valoriser le rôle des AMAP lors de l'expression publique du 5 mai prochain.

2- Rencontre inter-AMAP du 5 mai à Gelos :

- Bernard est chargé de rappeler l'interlocutrice de la Mairie de Gelos pour s'assurer que la presse sera bien présente à l'initiative.
- Sylvaine contacte l'AMAP de Gelos pour proposer une intervention de l'Aglo au sujet de compostage.
- **Déroulé de la matinée :**
- Nous nous retrouverons à 9h30 au Foyer des Jeunes Travailleurs de Gelos.
- Perrine amène : café, bouilloire, thé, fruits secs, vins blancs, exemplaires de la Charte...
- Patrick amène : percolateur, rallonge électrique, verres...
- **10H00** : introduction par Patrick (situation générale) et Bernard (chiffres des enquêtes menées en 2017 et 2018) 5à 10 mn.
- **Paroles** des présents sur :
 - . échanges des pratiques,
 - . questions ou sujets à approfondir,
 - . AMAP J.
- **11H20** fin de la discussion pour se rendre à la conférence de presse.
- **11H30** conférence.

Il est proposé à ceux qui le peuvent de se retrouver jeudi 3 mai à 15h00 avec Perrine et Bernard pour finaliser le document de présentation des AMAP .

Question diverses :

Perrine propose qu'à l'avenir nous nous organisions pour examiner ensemble les « candidatures » des producteurs qui se présentent spontanément à nous.

Elle annonce que le CIVAM est en cours de restructuration....

Nous convenons de rappeler aux autres AMAP qu'il est important que chacune d'entre elles apporte une contribution financière au CIVAM pour l'aide que l'organisme leur apporte.

Nous proposerons de programmer une prochaine inter-AMAP consacrée à une lecture commentée de la CHARTE .